

PATELASSES A RESSORTS,
 MATELAS EN LAINE,
 COFFRES DE SURETÉ,
 VITRINES DE COMPTOIRS,
 MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,
 Dominion et Cie.,
 Thomas et Cie.,
 Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIÈRE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N. Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Cie possèdent d'immenses ateliers munis de tout ce qu'il y a de plus amélioré en fait de machines, etc.

M. Heintzman, père, ainsi que ses trois fils sont tous des ouvriers pratiques. Ils surveillent personnellement leurs ateliers.

Tous les DESSINS, PLANS, MODÈLES, etc., sont faits par eux.

Les ACTIONS en usage dans les Pianos Heintzman & Cie, sortent des ateliers de la célèbre maison WESSELL, NICKELL & GROSS, de NEW-YORK. UNE AMÉLIORATION IMPORTANTE, au moyen de laquelle TROIS JOINTURES ou CHARNIÈRES ont été SUPPRIMÉES, a été introduite dans cette action par MM. Heintzman & Cie. Cette amélioration, pour laquelle MM. Heintzman & Cie, ont obtenu des LETTRES PATENTES, est leur PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE.

Elle ne se trouve dans aucun autre instrument.

Les pianos Heintzman et Cie, ont toujours remporté les PREMIERS PRIX dans toutes les expositions où ils ont été exhibés.

Le MODÈLE en est artistique,

Le FINI en est parfait,

La SONORITE nette et pure,

La TOUCHE élastique et souple,

Le MAINTIEN DE L'ACCORD merveilleux.

Nos Harmoniums de Wm. Bell et Cie, sont de véritables MERVEILLES sous le double rapport du FINI et des QUALITÉS MUSICALES. Aussi.—Les célèbres machines à coudre NEW WILLIAMS et DAVIS a entraînent verticalement.

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS MUSICALES REÇUES CHAQUE SEMAINE.

GERVAIS & HUDON

No. 219 Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec.

TÉLÉPHONE NO. 272¹

certainement en intensité : l'ouvrier deviendra de plus en plus attaché à l'usine et, dès lors, de là à mieux soigner son ouvrage, à perdre moins de temps, à économiser les matières et le matériel de l'atelier, il n'y a qu'un pas, et il le franchira, j'en suis sûr, si bien que la participation aura ce résultat tout à fait logique et tout à fait désirable là où on aura pu l'appliquer, de donner du bien-être à l'ouvrier et d'accroître sa sécurité dans l'avenir, sans appauvrir le patron."

ANCIENNE MAISON LECLAIRE.

M. MARQUOT.—" Les résultats obtenus sont de deux sortes : matériels et moraux ; les ouvriers, ayant plus de bien-être chez eux, se tiennent beaucoup plus dans leur intérieur ; on y fait des économies ; il y en a qui sont devenus petits propriétaires. D'un autre côté, l'ouvrier se tient mieux, ne fait jamais le lundi ; il sait qu'il remplit une mission et qu'il doit, par sa tenue, sa politesse envers les clients, représenter une maison à la prospérité de laquelle il a tout intérêt.

" Nous avons très souvent des ouvriers à la campagne où nous ne pouvons avoir aucune espèce de surveillance, et nous ne recevons que des compliments de la part des personnes chez qui nous les faisons travailler, tant pour la bonne tenue que pour la bonne et loyale exécution des travaux ; nous devons ces résultats à la participation, car l'ouvrier sait qu'il a tout intérêt à satisfaire les clients, ce qui lui assure du travail. L'ouvrier, chez nous, emploie bien son temps, parce qu'il sait qu'en fin d'année, plus il aura donné de bons résultats, plus il aura gagné.

" Si, quelquefois, dans les moments de presse, une brebis galeuse se glisse parmi notre troupeau, elle n'y reste jamais plus de quarante-huit heures ; elle nous est signalée aussitôt.

" D'après une statistique que nous avons faite, à la maison seulement, avant que la participation aux bénéfices fût définitivement établie par acte notarié, le nombre d'ouvriers peintres qui ne travaillaient pas le lundi et buvaient démesurément était de 40 pour 100. Depuis 1863, ce chiffre a été en diminuant, et, depuis dix ans, il n'est pas chez nous, de 1 pour 100 ; il y a même plus de cinq ans que nous n'avons été appelés à sévir.

" Les résultats moraux que nous avons obtenus sont de la plus haute importance. Les ouvriers qui travaillent chez nous cherchent

à honorer leur nom, à se faire respecter, à honorer leur pays, à honorer leur religion, à honorer leur famille, à honorer leur patrie. Il y a un comité qui admet au noyau, puis un comité qui juge, et qui juge d'une façon rigoureuse."

LA SOCIÉTÉ DU FAMILISTÈRE DE GUISE.

M. GODIN, gérant.—" Dans ma conviction, la société du Familistère est destinée à réaliser des bénéfices considérables ; et à supposer que dans mes vieux jours je ne veuille plus rien faire, la sécurité de mon capital est complètement assurée. C'est là parler à un point de vue un peu égoïste, mais n'est-ce point le ton de notre époque ? — Je touche \$46,000 d'intérêt pour mon capital social, et environ \$16,000 à titre de gérant ; soit un total de \$60,000 par an. Je trouve que c'est considérable, énorme ; néanmoins, la société fait de bonnes affaires.

" A un moment donné je serai complètement remboursé de mon capital. Les ouvriers auront pris ma place ; mais les dispositions statutaires sont telles que le remboursement se continuera indéfiniment et portera sur les plus anciens titres, de sorte que l'établissement sera toujours aux mains des travailleurs en exercice. C'est un résultat que je regarde comme très considérable au point de vue économique."

Enfin, pour répondre à l'objection souvent formulée que les idées de la vieille Europe ne peuvent être adoptées par la jeune Amérique, nous citerons l'opinion de M. Carroll Wright sur la question ; opinion résumant en quelques lignes tous les bienfaits découlant de l'application du principe de la participation des ouvriers aux bénéfices du patron.

" D'après les notes recueillies de toutes parts nous concluons que :

" La participation des ouvriers aux bénéfices est un véritable élément de conciliation entre les intérêts du capital et du travail. Elle identifie de fait les intérêts de l'employé et de l'employeur. Elle transforme l'association industrielle du patron et des ouvriers en une organisation morale, dans laquelle les talents, les services et les désirs personnels des individus se réunissent pour atteindre un but commun. Le dividende du travail n'est pas une augmentation de paie, les services étant les mêmes, mais une forme de salaire supplémentaire payé pour des services supplémentaires dont il encourage l'offre.

" Les services extra qu'il sollicite, et la manière dont ils sont sollicités constituent un enseignement d'une grande valeur. Ils